

ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

6 octobre 2010

Culture générale **Durée : 2 heures**

Notée sur 20 points

GRILLE DE CORRECTION

Répartition des points :

- 17 points pour le fond : les réponses
- 3 points pour la forme : écriture, orthographe, syntaxe, vocabulaire

Consignes aux correcteurs :

- Indiquer au regard de chaque question le total de points obtenus
- Le $\frac{1}{4}$ de point s'écrit 0,25, le $\frac{1}{2}$ point s'écrit 0,5
- Noter sur la première page de la copie les points pour la forme : écriture, orthographe, syntaxe, vocabulaire, présentation
- Reporter le total des points obtenus à l'épreuve sur la première page (fond et forme)

Les adolescents, leur téléphone portable et l'internet mobile.

Que les adolescents possèdent ces objets personnellement ou qu'ils en partagent l'usage au sein de leur foyer, force est de constater que 96 % des adolescents disposent d'un ordinateur avec un accès à Internet, 85 % d'entre eux ont accès à un lecteur MP3 et à un appareil photo numérique, 84 % utilisent un mobile et 83 % une console de jeu.

En 2009, les adolescents se révèlent par conséquent multi-équipés, disposant pour chacun d'eux d'un accès à toute la panoplie des objets multi-média.

80 % des jeunes de 12 à 17 ans possèdent personnellement un lecteur MP3, 73% d'entre eux ont un mobile personnel. Près des trois-quarts des adolescents disposent en 2009 de cet outil communicant qui s'est largement diffusé dans la société française au cours de la dernière décennie. Bien entendu, la population adolescente n'est pas homogène et les niveaux d'équipement des différents groupes d'adolescents varient en fonction de l'âge, du sexe et de la situation familiale.

Au-delà des usages évidents (téléphoner, 100% mais aussi envoyer des SMS, 98%), le mobile est aussi pour les adolescents le support privilégié de l'image et des loisirs : les adolescents équipés écoutent de la musique sur leur mobile, prennent ou envoient des photos, prennent ou envoient des vidéos, jouent.

Eminemment multi-fonction, le mobile est donc investi par les adolescents de toute une palette d'usages et trouve manifestement sa place dans tous les registres de loisirs et ludiques des adolescents.

Fonction plus émergente, l'internet mobile concerne actuellement 1 adolescent sur 5.

... Ce que les adolescents craignent par-dessus tout, c'est de ne plus avoir de mobile pour 54 % d'entre eux. En seconde position, viennent les inquiétudes pour la santé, citées par 51% d'entre eux et tout particulièrement par les plus âgés d'entre eux.

Mais les risques d'intrusion dans l'intimité, sur ou par le mobile, sont également prégnants :

- 43% des adolescents craignent d'être pris en photo ou filmés dans une situation embarrassante et c'est le cas de 51% des filles
- 27% craignent que quelqu'un fouille dans leurs messages et cette inquiétude se révèle particulièrement masculine (34% des garçons)
- Près d'un adolescent sur quatre (24%) redoute de recevoir une image ou une vidéo qu'il jugerait choquante et les plus jeunes (12-13 ans) expriment une vulnérabilité particulière à cet égard, en citant cette réponse à 35%

Avec le mobile, l'image est désormais présente à tous les moments de la vie des adolescents : 85 % envoient des photos ou des vidéos à leurs copains par bluetooth, 81% des adolescents équipés filment des situations qu'ils qualifient d'amusantes, 59% des adolescents équipés ont reçu des photos et des vidéos amusantes.

Dans les établissements scolaires, les comportements exprimés rendent compte non seulement d'une certaine marge de liberté acquise de facto par les adolescents mais également d'une différence importante entre le niveau du collège, au sein duquel les usages du mobile restent minoritaires et le niveau du lycée où ils sont, semble-t-il, la norme....

Les comportements induisant une intrusion dans les portables des camarades ou dans l'intimité de ses camarades via le mobile se révèlent également d'autant plus répandus que les adolescents avancent en âge.

En ce qui concerne les contacts avec des inconnus, ce sont 4 adolescents par classe qui sont concernés :

- 15 % des adolescents équipés ont en effet déjà donné leur numéro de mobile à un inconnu rencontré sur internet
- Une proportion équivalente (14%) a déjà envoyé un SMS à quelqu'un qu'il ne connaissait pas

7% des adolescents interrogés ont déjà filmé un de leur professeur. Ce comportement est moins répandu que les autres mais il concerne tout de même un à deux élèves par classe, ce qui en fait un phénomène loin d'être négligeable. Au même niveau, 8% des adolescents, soit 2 élèves par classe indiquent avoir déjà filmé une bagarre. L'enquête ne révèle aucun profil particulier de ces adolescents : ils ne sont repérables ni à leur sexe, ni à leur âge, ni à leur niveau scolaire, ni au niveau socioprofessionnel de leurs parents. Il en découle une nécessité d'informer et de former l'ensemble de la population adolescente pour prévenir ces comportements.

Au-delà de ces usages, les autres situations à risque étudiées concernent, selon les cas de 6 à 8 adolescents par classe, en se fondant sur un effectif moyen de 25 élèves par classe :

- 15% des adolescents ont déjà fait circuler des contenus choquants, 16% des adolescents ont déjà été harcelés sur leur mobile : 4 adolescents par classe
- 14% ont reçu des messages à caractère sexuel de leurs camarades : 2 à 3 adolescents par classe
- 8% ont reçu des vidéos violentes sur leur mobile : 2 adolescents par classe

69% des adolescents interrogés disent savoir, même grossièrement, ce qu'est le logiciel de contrôle parental. Mais seuls 7% d'entre eux indiquent qu'il est installé sur leur mobile. La principale raison de ce décalage tient à la confiance des parents vis-à-vis des adolescents. Cela signifie que les parents voient dans cet outil un moyen de contrôler, « brider » les usages de leurs enfants et non un moyen de prévenir ou de limiter ce qui pourrait arriver à leurs enfants par leur mobile.

Le choix du mobile et le choix du forfait cristallisent l'essentiel des conversations parents/ados autour du mobile. Les usages font en revanche l'objet de peu de conversations au sein des foyers : 14% des adolescents parlent régulièrement de l'accès à internet avec leurs parents, 13% des usages vidéo, et 8% des jeux.

Quant aux motifs de dispute entre les parents et les adolescents autour du mobile, ils se concentrent sur le temps passé au téléphone (50%) ou à envoyer des SMS (47%) et sur le défaut de joignabilité des adolescents (56%). Le parent qui équipe son enfant d'un mobile exige manifestement de pouvoir le joindre à tout moment.

La grande question des parents (la seule ?) autour du mobile est donc clairement, en 2009, celle de l'équipement, de son moment et de sa nature. Cette étape étant passée, les adolescents semblent autonomes dans leurs usages, dont l'étude montre qu'ils vont croissants avec l'âge et pour lesquels il faut se poser la question de l'éducation et de l'accompagnement.

QUESTIONS :

1. Dégagez les idées principales du texte en les reformulant (6 points).

Consigne : Rédigez votre réponse en 15 à 20 lignes.

6 points : 1 point par idée

Éléments de réponse :

L'étude de TNS Sofres commanditée par Action Innocence et l'UNAF permet de dégager les enseignements suivants :

- la génération des adolescents est, en 2009, multi-équipée en objets multimédia. La norme, c'est d'avoir accès à presque tout ;
- le mobile est avec le MP3 le principal outil multimédia dont sont dotés les adolescents ;
- les adolescents ont une crainte majeure de la perte de leur mobile ;
- le mobile est multi-usages ;
- le mobile suscite un nombre important de craintes ;
- le comportement des ados avec leur mobile va des blagues aux conduites à risques ;
- les parents sont manifestement très impliqués au moment de l'achat mais peu présents dans l'accompagnement des usages ;
- le phénomène est général et concerne toutes les catégories d'adolescents ;
- le texte met en évidence quelques différences entre les filles et les garçons notamment pour ce qui touche à leur intimité ;
- les parents achètent les appareils..., peu en limitent l'usage, 7 % selon les adolescents ;
- les adolescents ont une grande liberté dans l'usage du portable qui va croissant en fonction de l'âge ;

- 2. Relevez 2 constats énoncés dans le texte.
Commentez chacun d'eux en vous appuyant sur les données
chiffrées du texte, vos connaissances et votre expérience. (6 points)**

Consigne : Rédigez votre réponse en 25 à 30 lignes.

6 points : 1 point par idée

Critères de correction :

- 2 constats présents dans le texte, chiffrés, clairement énoncés
- pertinence du constat relevé
- pertinence du commentaire en lien avec le constat.

- 3. Un projet de loi prévoit l'interdiction des téléphones portables en écoles maternelles, primaires et collèges.
Que pensez-vous de cette mesure ? (5 points)**

Consigne : Argumentez et rédigez votre réponse (introduction, développement, conclusion) en 20 à 25 lignes.

5 points : 1 point par idée

Pistes

Ce qui peut justifier :

- mesure de précaution pour la santé des enfants, dans le cadre du projet de loi sur le Grenelle 2 de l'environnement
- limitation des dérives : filmer un professeur, filmer une agression...
- non perturbation du bon fonctionnement des études : sonneries en classe, envoi de SMS...
- contribution à la sécurité des enfants : pas tenté de communiquer avec n'importe qui, n'aigüise pas les convoitises...
- collectivité, école lieu d'apprentissage des règles nécessaires
- attention, concentration détournée
- convoitise pour avoir le matériel le plus performant, le plus beau
- détournement d'usage
- risques d'actes de délinquance
- sécurité de l'enfant
- impact et répercussion sur l'organisme

Mais

- outil indispensable aujourd'hui, lien rassurant pour les parents,
- outil multifonction (musique) ludique dans les cours de récréation...

Tout argument pertinent doit être accepté.

Critères :

- qualité de la réflexion (diversité des arguments)
- pertinence des arguments
- capacité à se positionner, sans jugement de valeur.